

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-03**

La soussignée, donne avis public qu'à la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le mardi 3 septembre 2019 à 20h00, à la salle du Conseil, soit au 467 rue Deslandes, à Saint-Dominique, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à un agrandissement de la résidence effectué en cour avant au 1301, 9<sup>e</sup> Rang (lot 2 211 113).

L'agrandissement visé a fait l'objet d'un permis délivré en 2008. En vertu du tableau 9.5.2-A du règlement de zonage 91-19, une construction principale doit respecter une marge avant de 18 m par rapport à la limite de la voie publique. Toutefois, l'agrandissement se trouve à une distance de 9,02 m par rapport à la limite de la voie publique.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 3 septembre 2019, à 20 h.

---

Christine Massé  
Directrice générale